



Mai 2013

Bulletin d'information publié par l'Ambassade Royale du Cambodge
4, rue Adolphe Yvon, 75116, Paris. Tel: 01.45.03.47.20 Fax: 01.45.03.47.40
E-mail: arc.paris@mfa.gov.kh – Site: www.ambcambodgeparis.info

Année 15
Numéro 144

Cambodge : le premier ministre veut une loi contre le révisionnisme sur les Khmers rouges

PHNOM PENH (AFP) – Le Premier ministre Hun Sen a appelé de ses vœux le 27 mai une loi interdisant la négation des crimes commis par les Khmers rouges, sous lesquels jusqu'à deux millions de personnes sont mortes dans les années 70.

"Cela semble urgent (...). Je voudrais appeler les membres du parlement (...) à écrire une loi comme il en existe en Europe" sur la Shoah, a-t-il déclaré lors d'une cérémonie à Phnom Penh. "En Europe, quiconque déclare qu'Hitler n'a tué personne est poursuivi (en justice)".

Le Premier ministre a

jugé le texte nécessaire pour "s'assurer que le régime ne reviendrait pas, et que quiconque affirme qu'il n'y a pas eu de régime génocidaire soit poursuivi".

Jusqu'à deux millions de personnes sont mortes d'épuisement, de maladie, sous la torture ou au gré des exécutions sous le régime marxiste totalitaire de Pol Pot (1975-79), qui a tenté de mettre en place une utopie agraire en abolissant les villes, la médecine, la monnaie, l'éducation.

Dans un enregistrement posté sur un site gouvernemental, un député de l'opposition affirme semble-t-il

que la prison de Tuol Sleng, dont le directeur a été condamné à la perpétuité par le tribunal international de Phnom Penh, n'a jamais existé. Le site, devenu un musée des crimes khmers rouges, serait selon lui une invention des Vietnamiens qui ont renversé le régime.

Chum Mey, un des rares survivants de Tuol Sleng, a pour sa part jugé que ces propos insultaient l'âme des morts. "Nous demandons que Kem Sokha vienne à Tuol Sleng pour s'excuser", a ajouté cet homme de 83 ans. *Nouvel Observateur*

* * * * *

SOMMAIRE

⇒ **Culture:** - RFI propose 14 heures quotidiennes de programmes en langue khmère. p2

⇒ **Développement:** - Inauguration d'une usine de latex à Stung Trèng. p3

⇒ **Conflit Thaïlande-Cambodge:**

- La Thaïlande menace de boycotter l'UNESCO au Cambodge. p3
- Libre opinion: Preah Vihear et ses environs, une arête en travers de la gorge de la Thaïlande.

Culture

Angkor, une collection inestimable sauvée... à Morangis !

L'ensemble, unique au monde, sera remis à l'honneur au Musée Guimet en octobre prochain, lors d'une exposition sur Louis Delaporte et Angkor.

Sélection de GPS à prix exclusifs

Aux origines du mythe d'Angkor tel que l'Occident l'a rêvé, il y a Louis Delaporte (1842-1925). Au début du protectorat du Cambodge, cet officier de marine est missionné par Napoléon III pour déterminer s'il est possible de commercer avec les provinces du sud de la Chine par le Mékong. Très vite, la mission détourne son itinéraire. Delaporte a entendu parler de monuments plus à l'est. Il en tombe éperdument amoureux lorsqu'il les découvre.

(suite page 2)



Morangis (Essonne) : restauration des moulages de plâtre d'Angkor.

Culture... (suite de la page 1)

On ignore tout alors de ces divinités et de la disparition de ce royaume khmer. Delaporte revient en 1873 et, muni d'une autorisation écrite du roi du Cambodge, prélève des sculptures tombées et fait réaliser des moulages de statues et bas-reliefs. Il ne collectionne rien pour lui. Il vise le Louvre, estimant qu'il promet là "une forme de beau". Ses 34 caisses sont convoyées à Paris. Là, entre ethnographie, anthropologie et exotisme, on ne sait trop où les ranger. «Au vrai, elles n'intéressent personne. Elles vont moisir pendant plusieurs semaines quai du Louvre», raconte Pierre Baptiste, conservateur en chef du patrimoine en charge des collections d'Asie du Sud-Est au Musée Guimet.

C'est le début d'une longue errance. Le fonds part au château de Compiègne où est réalisé le premier musée khmer au monde. Puis, dans l'effervescence des expositions universelles, elles -intègrent un tiers de l'aile Passy du -palais du Trocadéro. Les présentations des reconstitutions connaissent un succès tel qu'un musée indochinois est créé de 1878 à 1925. Lorsque le Musée Guimet est inauguré, il hérite des sculptures, mais les 624 plâtres restent au Trocadéro. En 1936, après une nouvelle exposition universelle, on transforme le palais de Chaillot et on confie les moulages au Musée des monuments français. Les grands formats sont alors découpés en morceaux, sciés intelligemment et avec grand soin.

Au temps de sa splendeur

Le tout est ensuite stocké dans divers lieux, en banlieue parisienne jusqu'en 1945 puis dans les sous-sols du palais de Tokyo jusqu'en 1973. Avant d'échouer à l'abbaye de Saint-Riquier (Somme) qui sert de réserve à Guimet et au Musée des arts et traditions populaires (ATP, futur MuCEM de Marseille). Là, faute de place, et en dépit de multiples alertes des inspecteurs, les plâtres pourrissent dans les caves puis dans une grange où ces 500 m3 demeurent empilés pêle-mêle. Les champignons y prolifèrent. Les jeunes du village viennent parfois faire la bringue dessus. Personne n'a voulu investir avant 2002. La Direction des musées de France finance alors leur reconditionnement avec l'aide de son centre de

recherche et de restauration. Mais il faudra encore attendre dix ans pour trouver l'endroit adapté, à Morangis (Essonne). Là, après neuf semaines de déménagement, une restauration en profondeur vient de s'achever, accompagnée d'une désinfection et d'une campagne de photographie.

L'ensemble, unique au monde, sera remis à l'honneur au Musée Guimet à partir du 16 octobre, lors d'une exposition sur Louis Delaporte et Angkor. "La collection sert aux restaurations des temples, fait valoir Pierre Baptiste. Certains plâtres sont devenus des originaux. Et ceux sur lesquels figurent des inscriptions sont particulièrement précieux car on ne compte sur place qu'un millier de textes gravés anciens, en sanscrit. Certaines stèles de fondations d'édifices, en particulier, permettent de démêler la chronologie d'Angkor au temps de sa splendeur, du VIIIe au XVIe siècle". *Le Figaro*

* * * * *

Cambodge : RFI propose 14 heures quotidiennes de programmes en langue khmère



La nouvelle rédaction de l'antenne RFI en langue khmère basée à Phnom Penh, au Cambodge.

Dès le 3 juin 2013, l'antenne en langue khmère de RFI va connaître une petite révolution. En effet, les équipes de la rédaction cambodgienne vont désormais proposer quotidiennement pas moins de 14 heures de programmes en khmer au lieu d'une heure jusqu'ici. Une nouvelle grille possible grâce aux efforts des journalistes de la rédaction parisienne et de leurs confrères d'une nouvelle rédaction basée à Phnom Penh.

Cela fait déjà plusieurs jours que les équipes de RFI s'entraînent sur une antenne "à blanc". C'est-à-dire une antenne faite dans les conditions du réel, mais qui n'est pas diffusée vers le

public. Une obligation pour effectuer les tout derniers réglages avant le grand lancement prévu pour le lundi 3 juin. Il faut dire que l'ambition est grande puisque désormais RFI se vante de pouvoir offrir aux auditeurs cambodgiens 14 heures de programmes en langue khmère.

Un beau défi quand on sait que jusqu'ici la radio internationale produisait une heure en cambodgien avec les cinq journalistes basés à Paris. Mais c'est fort d'une nouvelle rédaction complémentaire d'une quinzaine de personnes à Phnom Penh que les nouveaux programmes pourront voir le jour.

"Les journalistes à Paris vont faire tout ce qui est papier d'analyse, mais aussi beaucoup de chroniques, explique Jean-François Tain, le directeur de la station. Ici, à Phnom Penh nous allons présenter les journaux et faire les émissions de divertissement." La nouvelle antenne se tiendra de 7h à 21h (heure du Cambodge) avec surtout trois temps forts d'information : 7h-8h, 13h-14h et 19h-21h. Toutes les heures seront diffusés les journaux en français de l'antenne monde de RFI et toutes les demi-heures, les Cambodgiens pourront retrouver des flashes infos en khmer.

Proximité et crédibilité

"Nous avons décidé de ne pas nous inscrire en opposition frontale par rapport à nos concurrents locaux ou internationaux, détaille Patrice Martin, adjoint à la directrice de RFI pour les langues étrangères. Donc nos heures d'informations seront un peu décalées par rapport à nos concurrents. On fait valoir notre avantage, c'est-à-dire l'image dont bénéficie RFI, à savoir la proximité et la crédibilité."

Proximité, c'est effectivement le mot d'ordre de cette nouvelle antenne et c'est pour répondre à ce besoin que la rédaction parisienne a été enrichie d'une rédaction au Cambodge. "Sur place, nous avons désormais dans nos équipes nos anciens correspondants, qui pour certains travaillaient avec RFI depuis plus de 20 ans, explique Jean-François Tain. Et nous avons embauché des jeunes diplômés. L'objectif est que l'expérience de ceux que j'appelle les chevronnés bénéficie aux plus jeunes qui en retour leur apporteront une nouvelle énergie."

(suite page 3)

Culture... (suite de la page 2)

"Concrétisation humaine de nos relais FM "

Pour RFI, installer une nouvelle rédaction dans le pays concerné était une évidence, si la responsabilité de la ligne éditoriale reste à Paris, sous la direction du chef de service Dyna Seng, il était important d'installer durablement un lien entre une partie de la rédaction et ses auditeurs.

Pour Patrice Martin, *"ce projet c'est la concrétisation humaine des relais FM que nous avons déjà dans le pays depuis de nombreuses années. Nous avons au Cambodge cinq émetteurs ce qui très important donc il fallait que l'on renforce notre présence sur place"*

Un choix d'une rédaction en partie installée au Cambodge qui s'explique aussi par une évolution du contexte géopolitique : *"le pays est ouvert, ajoute Patrice Martin, nous n'avons pas raison de ne pas nous installer sur place à partir du moment où les équipes de Paris et de Phnom Penh parviennent à collaborer grâce aux technologies d'aujourd'hui"*

C'est déjà le choix qu'a fait RFI pour ses antennes roumaines, haoussa et kiswahili, basées en partie respectivement à Bucarest, à Lagos et à Dar es Salam. *"Nous ne sommes plus dans des problématiques comme en Iran ou au Vietnam, où les pays sont fermés et où nous devons être diffusés en ondes courtes, moyennes, par le satellite ou encore par internet"*

Après une année de préparation, la nouvelle rédaction cambodgienne s'apprête donc à prendre l'antenne de ses nouveaux bureaux situés au 21e étage du plus haut gratte-ciel de la capitale. *"Un immeuble un peu à notre image, confie Jean-François Tain. Comme RFI, il est moderne. De là, nous avons la chance d'avoir une vue sur toute la ville. A nous de conquérir le cœur des Cambodgiens, peu francophones aujourd'hui, mais très francophiles."*

RFI se donne désormais trois ans pour rassembler près d'un million d'auditeurs chaque semaine. Sans oublier la diaspora cambodgienne qui pourra retrouver ses nouveaux programmes sur le site internet de RFI en langue khmère. *RFI*

* * * * *

Développement

Inauguration d'une usine de latex de 7 millions de dollars à Stung Trèng

Le Premier ministre Hun Sen a présidé le 15 mai 2013 l'inauguration d'une usine de latex de 7 millions de dollars à Stung Trèng, une province du nord-est.

Le chef du gouvernement a exprimé,



à cette occasion, son soutien à la compagnie Sopeaknika qui a investi quelque 26 millions de dollars dans la construction de cette usine de latex, ainsi que dans l'hévéaculture, dans le district de Sésan, province de Stung Trèng, depuis 2005.

L'hévéa est une des cultures agro-industrielles potentielles du Cambodge, a-t-il souligné.

Environ 1,2 million d'hectares, soit 80% des terres de concession, ont été confiés à des compagnies locales et étrangères pour la plantation d'hévéas. Le Cambodge pourrait, a-t-on estimé, récolter environ 300.000 tonnes de latex destinées à l'exportation et à la production, et créer quelque 1,3 million d'emplois vers 2020.

Selon les chiffres du ministère du Commerce, le Cambodge a exporté, au cours du premier trimestre de cette année, environ 15.020 tonnes de latex, contre 12.800 tonnes durant la même période de 2012, soit une hausse de 17%. *AKP*

Tourisme

Vidéos Cambodge Exquis

<http://lejournalducambodge.blogspot.fr/2013/05/cambodge-exquis.html>

Ces deux vidéos montrent certains des plus beaux et impressionnants aspects de ce pays fascinant.


Le film a été commandé à Khmer Mekong Films par le ministère des Affaires étrangères pour une présentation spéciale

aux délégués (y compris Hillary Clinton) lors du récent sommet de l'ASEAN dont le Cambodge a été l'hôte.

Il n'y a pas de commentaire: juste de belles images et de la musique - donc s'asseoir, se détendre et profiter, pendant une heure, de quelques-unes des caractéristiques étonnantes qu'offre ce pays .

Conflit Thaïlande-Cambodge

PREAH VIHEAR - La Thaïlande menace de boycotter l'Unesco au Cambodge

 **La Thaïlande pourrait adopter la politique de la chaise vide lors du prochain Comité du Patrimoine Mondial de l'Unesco qui se déroulera du 16 au 27 juin 2013 à ... Phnom Penh et Siem Reap.**

La 37ème session du Comité du Patrimoine Mondial (CPT) qui se tiendra au Cambodge (à Phnom Penh et Siem Reap-Angkor) du 16 au 27 juin fait déjà couler beaucoup d'encre. Le Conseil des Ministres thaïlandais pourrait décider du boycott de la Thaïlande si l'examen du plan proposé par le Cambodge pour le temple de Preah Vihear est retenu comme sujet de discussion. C'est en tout cas ce que semble préconiser le ministre de l'Environnement Preecha Rengsomboon-suk qui a déclaré le 23 mai que *"la Thaïlande était prête à s'opposer et être absente de la réunion si le CPT insiste sur l'examen du plan - ou d'une question liée à la souveraineté de la Thaïlande sur ce territoire"*. Le ministre a dénoncé l'envoi d'experts sur le site par le Cambodge se référant à une décision de la Cour Internationale de Justice dont une ordonnance provisoire préconise le statu quo en attendant les résultats de l'enquête de la Commission de la frontière commune entre la Thaïlande et le Cambodge, qui doit déterminer le tracé exact de la frontière longue de 700 kilomètres entre les deux pays. Le ministre a enfin souligné que la Thaïlande reste vigilante sur l'utilisation des fonds de l'UNESCO attribués au Cambodge *qui ne doivent pas servir à des fins autres que la conservation et la réhabilitation du site du patrimoine mondial!"*
LE PETIT JOURNAL-THAÏLANDE

Libre opinion: Preah Vihear et ses environs: une arête en travers de la gorge de la Thaïlande.

Ce n'était peut-être pas une rumeur quand Le Petit Journal titrait son article du 24 mai 2013: "Preah Vihear: la Thaïlande menace de boycotter l'UNESCO au Cambodge. La Thaïlande pourrait adopter la politique de la chaise vide lors du prochain Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO qui se déroulera du 16 au 27 juin 2013 à... Phnom Penh et à Siem Reap."

Est-ce une coïncidence qu'au cours d'un déjeuner offert le 23 mai 2013 par la Ministre française du Commerce extérieur pour les Ambassadeurs de l'ASEAN à Paris, un diplomate thaïlandais, le dernier à prendre la parole autour de la table, n'a pas manqué l'occasion, tout à fait hors du contexte de la discussion sur le commerce avec les pays de l'ASEAN, de rappeler que la Thaïlande serait aujourd'hui plus grande que la France en superficie si la France ne lui avait pas fait perdre une grande partie de son territoire pendant la période coloniale. On ne s'attendait pas à un tel rappel historique à l'hôte français. Quelle arrogance!

On est surpris que ce diplomate thaïlandais ait cru bon de faire ce rappel qui n'a rien à voir avec la discussion en cours. Peut-être était-il perturbé par l'affaire de Preah Vihear à la CIJ de La Haye qui va délibérer sur la demande d'interprétation soumise par le Cambodge? Il est vrai que, pour la Thaïlande, la décision de la Cour Internationale de Justice (CIJ) du 15 juin 1962 d'attribuer le temple de Preah Vihear et ses environs au Cambodge était irrecevable. Ce pays n'a pas manqué de ressource pour donner au verdict de la Cour une interprétation à sa manière, c'est-à-dire: le temple revient au Cambodge, mais pas ses environs! La Thaïlande n'a accepté le verdict de la Cour qu'à moitié, c'est-à-dire de retirer temporairement ses troupes du temple et de ses alentours immédiats, (mais) pas au delà de la ligne frontière tracée sur la carte de l'annexe 1 mentionnée par le verdict. Le réflexe irrédentiste s'est réveillé lorsque le temple a été inscrit au patrimoine de l'humanité en 2008 et a poussé l'armée thaïlandaise à commettre les agressions sanglantes que l'on sait. On voit bien que, n'ayant pas pu l'avalier, le temple de Preah Vihear est, pour la Thaïlande, comme une arête qui reste en travers de sa gorge.

Depuis, la Thaïlande s'est évertuée à imposer ses mesures unilatérales sur le terrain, provoquant des accrochages avec les troupes cambodgiennes. Elle s'est mise ensuite à produire une carte unilatérale sur laquelle elle avait tracé une nouvelle ligne frontalière à sa manière, en violation flagrante du verdict de la CIJ de 1962. Cette carte a été tenue secrète jusqu'au moment où le Cambodge a soumis la candidature de Preah Vihear sur la liste du patrimoine mondial en 2008. Lorsque le Comité du Patrimoine, qui ignorait la validité de cette carte unilatérale, a décidé d'inscrire le temple sur sa liste du patrimoine mondial malgré l'opposition véhémente de la Thaïlande, l'armée thaïlandaise n'a pas hésité un instant à agresser le Cambodge et à bombarder le temple, récemment placé sous protection internationale. L'ayant sérieusement endommagé, l'armée thaïlandaise n'a que faire de ce temple khmer devenu patrimoine de l'humanité, ni de cette protection internationale.

N'ayant rien à perdre, la Thaïlande continue à défier la communauté internationale et à prendre le Cambodge et le temple de Preah Vihear comme otages de sa politique domestique. En effet, le temple khmer de Preah Vihear reste et restera toujours au coeur des luttes intestines pour le pouvoir entre le parti des chemises jaunes ou celui des chemises rouges. Aucun des partis au pouvoir, jaunes ou rouges, ne doit en aucun cas désormais donner l'impression d'avoir fait un compromis avec le Cambodge ou de perdre le procès sur le temple, au risque d'être taxé de traître. Cette lutte les aura menés à l'impasse, si la Cour décide de donner raison à la position cambodgienne. En attendant, la Thaïlande se mobilise pour entretenir, à l'intérieur comme à l'extérieur, ce

mythe qu'elle est victime du colonialisme français, et qu'il fallait y remédier en revenant sur le verdict de 1962 et, par voie de conséquence, sur les traités antérieurs signés par le Siam et la France.

C'est ainsi que les médias de Bangkok répètent cette histoire, facile à comprendre, selon laquelle le Cambodge et la Thaïlande se disputent sur les 6,4 km² de territoire autour du temple, mettant ainsi l'agresseur et l'agressé dans le même panier.

En fait, par la voix de ses diplomates et surtout par ses récentes plaidoiries faites à la CIJ, il est clair que la Thaïlande ne se gêne pas pour contester le verdict de la CIJ de 1962, puisqu'elle reprend ses arguments obsolètes déjà rejetés par la Cour en 1962 et lorsqu'elle s'évertue de nouveau à démontrer que la Cour n'avait pas explicitement reconnu que la carte de l'annexe 1 faisait partie intégrante du verdict. A sa place, la Thaïlande essaie de démontrer que sa carte unilatérale est la bonne.

Ensuite, d'où viennent ces 6,4 km² de territoire soi-disant contesté? C'est la Thaïlande qui produit ce chiffre selon ses propres calculs faits à partir de sa carte unilatérale. C'est encore elle qui revendique les 6,4 km² de territoire autour du temple. Maintenant c'est elle, sans rougir, qui accuse le Cambodge de revendiquer ces 6,4 km² de "territoire thaïlandais". Mais le Cambodge n'a pas à revendiquer ce territoire, car il est dans son droit de faire reconnaître et faire respecter la totalité de son territoire comme délimité par la carte de l'annexe 1 de la CIJ.

Mais il faut voir plus loin. L'objectif non avoué de la Thaïlande n'est pas seulement de remettre en cause le verdict de la CIJ de 1962 sur cette partie du territoire autour de Preah Vihear, mais il va bien au delà. Si elle réussissait à semer un doute sur le verdict de la CIJ de 1962 sur Preah Vihear, la route lui serait alors ouverte pour remettre en cause tous les traités et conventions signés au siècle dernier, qu'elle considère comme inégaux. Elle se justifierait alors en s'en prenant à l'ancienne puissance coloniale, qui ne l'avait pas laissée avaler davantage de territoire appartenant au Cambodge voisin.

La Thaïlande, dans le contexte actuel -et au diable le droit international- ne laissera jamais le Cambodge en paix, car elle ne peut avaler le verdict de la CIJ de 1962, ni celui attendu vers la fin de l'année qui pourrait satisfaire la demande cambodgienne en interprétation. Dans ce cas, elle n'hésiterait pas à provoquer une petite guerre d'agression, quitte à crier au loup, à dire que la faute incombe à son voisin, à donner au Cambodge une leçon de savoir se plier devant la force du "grand frère" dans la région. Elle va ainsi montrer à la communauté internationale qu'elle n'a pas à se conformer au verdict de la CIJ et que son ambition territoriale irrédentiste est loin d'être enterrée.

La question est alors de savoir si le Cambodge, la CIJ et la communauté internationale éprise de paix et de justice, se courberont devant cette arrogance déplacée. Dans cette perspective, il appartiendra à la Thaïlande seule de décider si elle entend bien ôter une fois pour toutes de sa gorge la question du temple de Preah Vihear.



Le Temple de Preah Vihear